

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 1927-01-2025

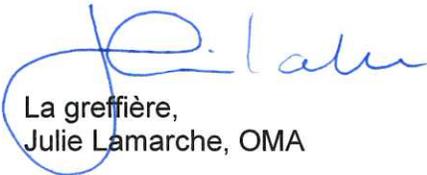
AVIS public est par les présentes, donné que le conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 3 juin 2025, le règlement suivant :

- ***Règlement numéro 1927-01-2025 modifiant le règlement numéro 1927 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la ville pour l'année 2025***

Ce règlement a pour objet de prévoir les tarifs mentionnés à la politique d'application du règlement numéro 1926 concernant un contrôle provisoire sur les interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité du réseau d'égout sanitaire.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et est disponible pour consultation sur le site Web de la Ville ou à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00.

Donné à Cowansville, ce 4 juin 2025.



La greffière,
Julie Lamarche, OMA